

Avis d'appel à manifestation d'intérêt concurrent pour un projet de valorisation de terrains communaux

La commune de Cazaubon souhaite porter à la connaissance du public qu'elle souhaite développer un projet de valorisation de terrains communaux sis à « Lagarrière ».

Avant de pouvoir délivrer un titre foncier, et en application de l'article L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, la commune doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante que l'ensemble des opérateurs économiques intéressés puisse répondre à l'appel à manifestation d'intérêt.

Par le présent avis, la commune de Cazaubon en appelle donc à candidatures pour la délivrance d'un titre foncier répondant à la finalité suivante :

- Objet : Valorisation de terrains communaux
- Localisation : commune de Cazaubon, Id « Lagarrière »
- Durée d'exploitation : 30 années
- Mise à disposition du titre foncier par la signature d'un bail emphytéotique
- Le projet se doit d'être en compatibilité avec une activité agricole
- Le projet doit permettre d'avoir des retombées économiques positives pour la commune.

Pour matérialiser leur intérêt à réaliser un tel projet, les opérateurs intéressés devront transmettre leur candidature :

- Jusqu'au 29 décembre 2021 à 16h en mairie de Cazaubon, Place de la mairie, 32 150 CAZAUBON, par lettre recommandée avec accusé réception ou par remise en main propre.
- La candidature comprendra l'identité du candidat et ses références dans le domaine en lien avec la proposition ainsi qu'une note détaillant le projet.

Au terme de l'échéance fixée, la commune pourra attribuer le titre foncier à l'opérateur ayant présenté le projet le plus cohérent et en adéquation avec les ambitions de la municipalité selon les critères de pondération suivant :

- 50 % intérêt du projet
- 40 % loyer annuel proposé
- 10 % référence de l'opérateur

Le présent avis est diffusé dans le journal « La Dépêche du Midi », sur le site internet de la commune : <http://mairie-cazaubon.fr> et il est également affiché en mairie.